

COMMENTAIRE DE DOCUMENTS GÉOGRAPHIQUES

ÉPREUVE À OPTION : ORAL

Martine Guibert, Jean-Baptiste Lanne

Coefficient de l'épreuve : 5

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30 minutes

Durée de passage devant le jury : 30 minutes

Type de sujets donnés : Carte IGN 1/25 000 thématique portant sur un territoire français (France métropolitaine + DOM), systématiquement accompagnée d'un ou plusieurs documents annexes. Tous les documents doivent être commentés, la carte restant néanmoins le document principal.

Modalité de tirage du sujet : Tirage au sort d'un sujet parmi plusieurs documents cachés (pas de choix)

Liste des ouvrages généraux autorisés : Atlas général fourni dans la salle de préparation

Liste des ouvrages spécifiques autorisés : Aucun.

Le jury a eu le plaisir cette année de renouer avec la tenue des épreuves orales. À cette occasion, nous avons entendu 9 candidates et candidats. Deux candidates se sont distinguées par la très grande qualité de leurs exposés, qui leur ont permis d'obtenir respectivement les notes de 20/20 et 18/20. Nous tenons notamment à saluer leur esprit de nuance. Leur capacité à problématiser un territoire tout en montrant de façon rigoureuse les limites de leurs arguments à certaines échelles (l'échelle micro-locale notamment), a été fortement valorisée. À l'inverse, un tiers des candidates et des candidats ont obtenu une note inférieure à la moyenne. La faiblesse de leurs exposés tient principalement à deux facteurs, liés l'un à l'autre : le fait de ne pas saisir l'une des problématiques principales du territoire concerné, et dans le même temps, le fait de ne pas (ou de peu) commenter le document d'accompagnement. Ce dernier est pourtant un indice fiable des grandes problématiques associées au sujet concerné.

Au terme de cette session, nous souhaitons d'abord rappeler que cette épreuve nécessite de se concentrer sur trois éléments : le sujet (le titre), qui oriente l'exposé, la carte en elle-même, et le ou les documents d'accompagnements. Le sujet et les notions-clés qui le composent ont en général été bien traités par les candidates et les candidats. Attention toutefois à ne pas se perdre dans des distinctions trop conceptuelles (sur la notion de mémoire, ou de patrimonialisation, par exemple), difficiles à tenir lors du commentaire de carte. La présentation du territoire concerné doit être rapidement amenée en introduction, et les meilleurs exposés sont ceux qui parviennent, dès les premières phrases, à faire le lien entre une notion générale (le tourisme, l'habiter, le développement local) et les spécificités de cette notion lorsqu'elle est appliquée à un territoire donné. Au-delà du titre, la carte demeure le document principal à commenter ; il est ainsi normal que son analyse occupe la majorité du temps de l'exposé. Nous avons pu apprécier lorsque les candidates et les candidats s'efforcent de rendre la carte lisible dès l'introduction, en proposant un découpage en grands ensembles cohérents. Le troisième élément concerne le ou les documents d'accompagnement. Nous attirons particulièrement cette année l'attention des candidates et des candidats sur ce point. Les documents d'accompagnement ne doivent pas être uniquement considérés comme des indices ou des « clins d'œil », permettant d'orienter le commentaire – même si, comme évoqué, ils jouent également ce rôle. Ils doivent

être commentés avec méthode. Une photographie peut faire l'objet d'une analyse plan par plan ; un texte peut se prêter à l'analyse critique du vocabulaire employé et des représentations véhiculées (*a fortiori* lorsqu'il s'agit d'un document promotionnel, par exemple). Enfin, à ces trois éléments s'ajoute éventuellement un croquis, produit par le candidat ou la candidate. Le cas échéant, celui-ci doit être mieux mis en valeur et faire partie intégrante de l'exposé. Il est dommage de voir un candidat ou une candidate, à la dernière minute de l'exposé, nous tendre un croquis de bonne qualité en disant « Tiens, au fait, j'ai fait un croquis ! » Au contraire, une explication brève au cours de l'exposé du choix des éléments représentés et de la sémiologie graphique, est très largement valorisée.

Nous avons pu apprécier cette année des exposés structurés par des plans cohérents et dynamiques. En revanche, au sein de leurs développements, les candidates et les candidats ont eu régulièrement tendance à perdre le fil de leur argumentation, pour se livrer à de longs passages descriptifs ou anecdotiques. Ainsi, nous avons écouté de trop longues digressions sur les équipements militaires de Marseille, les châteaux et carrières de la forêt de Rambouillet, ou les menhirs du plateau de Saint-Émilien. Si ces digressions sont souvent factuellement justes, elles ne rentrent pas dans les attendus de l'exercice, qui exigent une certaine efficacité dans le propos. Nous rappelons que le commentaire ne prétend pas « épuiser » la carte. Ainsi, les candidates et candidats doivent nécessairement se livrer à un travail de sélection, pour ne conserver que les éléments utiles à la progression de leur argumentation. Selon la même logique, de très bons exposés ont pris le temps, après chaque développement (partie ou sous-partie), de faire un point sur l'avancée du raisonnement.

Le jury a pu s'étonner, par moments, de la difficulté des candidates et des candidats à rendre compte de l'expérience vécue des territoires concernés. Certes, la carte est un document qui favorise l'abstraction. Il est néanmoins attendu des candidates et des candidats qu'elles et ils donnent à voir, à sentir, un certain nombre de réalités pratiques, économiques, mais aussi paysagères et sensibles, associées à des populations et des territoires. Ainsi, il peut être utile de décrire les paysages industriels dans la vallée de la Moselle, d'évoquer les distances-temps ou les distances-coûts dans la forêt guyanaise ou dans la moyenne montagne ariégeoise, l'ensoleillement partiel des vallées alpines encaissées, de donner des ordres de grandeur des bâtiments agricoles ou de commenter l'état du bâti sur une photographie. Les efforts de projection au sein d'un territoire, même s'ils ne se fondent que sur la lecture de la carte et des documents, sont toujours valorisés.

Quelques candidates et candidats sont tombés dans un écueil consistant à refuser la difficulté et à passer sous silence des éléments importants pour la progression du commentaire. Ainsi, la caractérisation des éléments de géographie physique, tout comme l'explication des outils et périmètres de l'aménagement du territoire (Parcs nationaux, PNR notamment), semblent souvent faire figure d'épouvantail. Écarter ces éléments du commentaire ne semble pas être un bon choix. Le jury ne manquera pas d'y revenir lors de l'entretien, sous une forme d'interaction qui malheureusement permettra davantage d'entrevoir les éventuelles lacunes.

Enfin, nous terminerons par dire un mot à propos de l'entretien consécutif à l'exposé. Comme lors du rapport de 2019, nous tenons à rappeler que le jury ne pose pas de questions de piège, et que cet entretien a pour objectif principal d'inviter les candidates et candidats à opérer des nuances (ce qui ne signifie pas nécessairement affaiblir le propos de l'exposé), ou à développer un raisonnement géographique. Au-delà d'une réponse factuellement exacte, nous cherchons à

déterminer les méthodes et les réflexes des candidates et des candidats. Ainsi, les réponses structurées autour d'un raisonnement par échelles, par types d'acteurs ou par jeux de temporalités sont fortement valorisées, comme celles procédant par élimination successive d'hypothèses. Bien entendu, ces raisonnements ne peuvent nécessairement être construits « du tac au tac », et les candidates et les candidats peuvent tout à fait prendre un bref instant de réflexion avant de répondre.

Une fois ces précisions apportées, nous tenons à féliciter l'ensemble des candidates et des candidats auditionnés, ainsi que leurs préparatrices et leurs préparateurs, pour la qualité générale de leur travail et leurs efforts au cours de cette année, dans des conditions particulièrement difficiles.